

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2009

L'an deux mil neuf, le 17 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : M. Mme APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, VASSEUR Karine, ANDRE Jean-Paul, AVALLET Michèle, DELAY Jean-Louis, PEDEUX Françoise, SANTONAX Martial, LANTHEAUME Christiane, HUREL Noël, POURCHERE Jean-Daniel, CARRION Adèle

Absents et excusés : Marcel GAS

Secrétaire de séance Maurice FAURE

Date de convocation : le 13 mars 09

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame le Maire demande si tout le monde a reçu le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 février. Aucune remarque n'a été signalée sur ce dernier compte-rendu.

Approbation du Compte administratif 2008

Sous la présidence de Monsieur Daniel DANZO adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2008 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	425 434 .86 €
Recettes	336 379.64 €

Excédent de fonctionnement : 89 055.22 €

Investissement

Dépenses	695 215.49 €
Recettes	473 601.05 €
Déficit d'investissement	221 614.44

A la suite d'explications et commentaires requis, le compte administratif est soumis au vote.

Contre 0, abstention 1, pour 12

Le compte administratif est adopté.

Approbation du compte de gestion du trésorier

Madame le Maire signale que les comptes sont correspondants aux comptes de gestion délivrés par la Trésorerie

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte les comptes de gestion pour l'exercice 2008.

Conférence territoriale du 24 février 2009

Madame le maire a assisté à la conférence et compte tenu de la consommation des crédits 2008 en 2008, le territoire de Bièvre Valloire a bénéficié d'une dotation complémentaire de 181 055 € sur la dotation 2009. Cette dotation complémentaire est issue d'un ajustement par rapport à d'autres territoires. Les territoires ayant consommé plus de 60 % de leur dotation 2008 ont bénéficié d'un bonus pris en compte sur la dotation des territoires ayant consommé moins de 40% de leur dotation 2008.

La commune de Primarette a demandé 2 subventions :

- L'aménagement du cheminement piétonnier desservant la salle d'animation rurale pour un montant de travaux HT 29 937 € pour un taux de 50% la subvention sera de 14968 €.
- Travaux de mise en sécurité du parking de la salle d'animation pour un montant de 23780 € pour un taux de 50%, la subvention sera de 11 890 €

Le plan de relance de l'économie : FCTVA.

Lors du précédent conseil municipal, madame le maire avait reçu un courrier de la sous-préfecture. Pour la mise en œuvre du plan de relance de l'économie décidé par le gouvernement, la loi des finances rectificative pour 2009 vient d'être adoptée par le Parlement. Elle prévoit de verser dès 2009 le FCTVA qui est dû à ses bénéficiaires au titre des dépenses d'investissement réalisées en 2008, au lieu de le verser en 2010.

Pour bénéficier de ce dispositif, la collectivité devait s'engager à augmenter en 2009 ses dépenses réelles d'équipement par rapport à la moyenne des dépenses réelles d'équipement qu'elle a réalisées en 2004, 2005, 2006 et 2007 et le traduire dans son budget 2009. Cet engagement se manifeste par deux actes cumulatifs, une délibération et une convention.

La moyenne de référence des quatre années qui servira à apprécier l'engagement d'augmenter les investissements en 2009 est actuellement calculé pour chaque collectivité par les services centraux du ministère du budget. Dès que ces données seront disponibles, elles seront mises en ligne sur le site de la préfecture.

Le montant de références pour la commune de Primarette est de 70 705 €

Lors du vote du budget, nous déciderons si nous rentrons dans les critères et une convention devra être établie avant le 15 avril 2009 et les dossiers complets devront être faits avant le 1^{er} mai.

Décision du COPIL sur le CFAL

Le Préfet de la région Rhône-Alpes a réuni le comité de pilotage du projet le 3 mars pour présenter le bilan de la consultation qui s'est déroulée du 12 novembre 2008 au 15 février dernier. Près de 80 personnes, parlementaires, élus locaux et représentants d'associations ont participé à cette réunion.

Cette consultation a largement mobilisé les acteurs locaux : près de 280 avis et contributions ont été reçus sur les études d'avant-projet sommaire du tracé de la partie nord et les études préliminaires de fuseaux de passage de la partie sud.

Philippe De Mester, directeur régional de Réseau ferré de France, a présenté le bilan de la consultation sur la partie nord et des propositions de RFF pour la suite des études.

Partie Nord

Les principales demandes portent sur l'amélioration des dispositifs de protection acoustique, la gestion des interfaces avec les infrastructures existantes ou en projet, la préservation des ressources en eau et des espaces naturels et l'impact sur les zones agricoles. RFF propose que tous ces sujets soient étudiés dans le cadre d'un dialogue étroit et permanent avec les collectivités, pendant la préparation de l'enquête publique et jusqu'à la phase de réalisation.

Une demande largement reprise concerne la mise en cohérence entre les projets CFAL et Branche sud du tracé Rhin-Rhône. RFF propose que les raccordements provisoires dans le secteur d'Ambronay soient

abandonnés et que le contournement débute à la hauteur de la commune de Leyment.

Le Préfet a conclu sur cette partie nord en demandant à Réseau ferré de France de se préparer à soumettre à enquête d'utilité publique un projet exemplaire du point de vue environnemental en particulier en matière d'insertion, d'acoustique et de préservation de la ressource en eau.

Partie Sud

Vincent Amiot, directeur régional de l'Équipement, a présenté le bilan de la consultation sur la partie Sud du CFAL et ses sept fuseaux de passage.

Il ressort notamment de cette consultation que les trois fuseaux centraux du périmètre d'étude – fuseaux LGV Plateau de l'Amballan ; Véga sud Viennois et Sevenne - ne sont portés par aucun des acteurs du territoire. Le comité de pilotage propose donc que ces fuseaux soient retirés et que le ministre puisse faire un choix entre deux types de fuseaux, ceux qui se situent dans le département du Rhône et celui qui s'inscrit en jumelage à la LGV puis à la ligne de la Valloire.

Madame le Maire et Christian Fanjat, Maire de Moissieu sur Dolon, ont rencontré des responsables de la SNCF pour les travaux du TGV qui sont réalisés actuellement en limite des deux communes.

Monsieur Martinez, qui s'occupe du secteur 24, expliqué qu'un audit a été réalisé à la demande de la SNCF pour l'entretien des voies.

Et RFF a été obligé de rajouter une enveloppe pour l'entretien des voies. Nous pouvons constater qu'actuellement, il y a plein de broussailles autour des voies. Le nettoyage se fera cette année de Messiez à Primarette.

RFF fait des relevés topographiques tous les quinze jours. Car la SNCF ne peut pas se permettre de ralentir les trains à au niveau de ce secteur

Les travaux consistent à résoudre les problèmes d'infiltrations d'eau. Mais ils sont loin d'être résolu car, ils pourront refaire des drains de l'autre coté car des effondrements ont eut lieu cet hiver.

Remplacement de l'agent d'entretien

Franck Durieux a démissionné de son poste, car il a trouvé un travail mieux rémunéré.

En attendant, son remplacement définitif, nous avons embauché un intérimaire .Un appel de candidatures a été fait jusqu'au 8 mars.

La commission composée de Madame le maire, Daniel Danzo, Maurice Faure Marcel GAS, Christiane LANTHEAUME et martial SANTONAX s'est réunie le mardi 10 mars à 9 h 30.

12 candidats ont répondu .Nous avons proposé l'emploi à Guillaume Bouvier, intérimaire, qui a refusé pour diverse raisons. Nous allons recevoir 2 candidats le jeudi 19 mars.

Compte rendu des délégués

Commission de l'école de musique intercommunale :

Karine Vasseur nous signale que la commission a voté son budget comme toutes les commissions en ce moment .L'école de musique intercommunale présentera le mercredi 1^{er} avril un concert de printemps à la salle des fêtes de Primarette.

Un comité de pilotage s'est créé pour étudier le projet de l'école à la place de la gendarmerie.

Jean Paul André demande la répartition des élèves suivant les communes. Karine le transmettra.

Commission défense incendie

Une réunion est programmée le mercredi 25 mars à 8 h 30 à la mairie Primarette. Nous établirons un état des lieux de nos hydrants et notre défense incendie, dont la mise en œuvre est à la charge de la commune.

Syndicat d'électrification

Les délégués ont assisté à la réunion pour le vote du budget, la participation pour la commune de Primarette n'augmente pas. Elle est de 3400 € .
Le renforcement du Raclet se fera au mois de mai.

Conseil d'école

Françoise Pedeux a assisté à la réunion le 6 mars. Pour la rentrée 2009/2010 nous allons passer de 75 élèves à 68.

Un stage de remise à niveau se fera dans le canton de Beaurepaire par des enseignants volontaires pendant les vacances de pâques.

L'école remercie la mairie pour les bacs roulants qui ont été fabriqué par l'employé pour stocker les livres.une convention a été signé entre l'académie et le sou des écoles pour permettre à Emmanuelle BASSET d'intervenir bénévolement à la bibliothèque.

Les enseignants sont contents du nouveau photocopieur car ils ont récupéré celui de la mairie qui est plus performant.

Ils demandent de renouveler les bureaux progressivement

Le sou des écoles a financé une sortie à Autrans, le cycle 1 a fait de la luge, le cycle 2, des raquettes le cycle 3, du ski d fond, le coût est de 1407 € et aucune participation n'a été demandée aux familles.

La commission fleurissement du comité des fêtes participe à la semaine « jardinons à l'école ». Toutes les classes ont planté diverses fleurs qui seront ensuite rempotées au printemps dans les bacs pour fleurir le village. Le cycle 3 va semer une jachère fleurie devant la salle des fêtes.

Un projet de 10 séances de cirque est prévu avec pour objectif de faire le spectacle de la kermesse sur ce thème. Le 2 avril toute l'école se déplace à Lyon pour voir le cirque Pinder, le déplacement est financé par le Sou.

Comme chaque année, les séances piscines commencent en mars, les déplacements sont payés par la commune.

Un projet à la cantine est entrain de se mettre en place car il y a beaucoup d'incivilités. Un travail est fait avec les enfants, en faisant participer chaque classe à l'élaboration et réalisation d'un menu.

Les parents représentant au conseil d'école ont demandé si le personnel pouvait faire une formation pour l'encadrement.

Commission environnement et agriculture

Le groupe s'est scindé en deux.

Un groupe réalise une charte : nous prenons modèle sur la commune de Montseveroux, Christiane Lantheaume et Jean Louis Delay recherchent d'anciennes photos et cartes postales et vont rendre visite à nos anciens agriculteurs. La prochaine réunion initialement prévue le 1^{er} avril est reporté car la commission n'est pas prête.

L'autre groupe organise un marché des producteurs le dimanche 19 avril en matinée et des conférences dans l'année.

Redevance incitative.

Maurice Faure participe tous les quinze jours au réunion du comité de pilotage des réunions. Un gros travail sur la communication doit être fait car nous devrions passer à la redevance en janvier 2010.

Commission habitat

La réunion a eu lieu à Primarette le Jean Louis Delay nous précise que les gens demandent plus les villages, sur des petites maisons ou petits appartements car il y a beaucoup de familles monoparentales. Les logements de Beaurepaire ne sont pas demandés..

Courriers

Le député maire Jacques Remiller nous a écrit pour dire son mécontentement sur la délocalisation du Tribunal de Grande Instance de Vienne, alors que le décret sur la réforme de la justice prévoyait la suppression du TGI de Bourgoin et son rattachement à Vienne. Il nous demande de prendre une délibération afin de demander le maintien du TGI de Vienne et inciter nos concitoyens à se connecter sur le site internet et laisser un message de soutien et faire signer la pétition.

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite.

Le collectif pour des alternatives au WIFI en Bièvre Valloire et Prèle de Montseveroux attire notre attention sur le fait que l'implantation des antennes ne pouvant se faire sans l'accord des municipalités et que notre responsabilité d'élus est pleine et entière.

Questions diverses

Karine VASSEUR, adjointe responsable des associations, a participé à une réunion avec les présidents d'associations primarettois.

Les conscrits ont pris la décision que la vogue aurait lieu sans forains. Plusieurs raisons sont évoquées comme :

- la difficulté d'avoir l'assurance de la venue des forains
- le prix des animations qui sont trop chers.

L'idée d'une fête populaire est retenue avec la participation de toutes les associations et tous les primarettois qui le désirent.

A noter les prochaines dates des différentes réunions :

Commission finances le mardi 24 mars à 9h 30 en présence de monsieur le trésorier .madame le maire explique que si nous voulons que Monsieur DESCHAMPS participe aux deux réunions (commission finance et vote du budget).elle devait choisir une date en journée.

Conseil municipal vote du budget le lundi 30 mars à 19 heures. Madame la maire explique que traditionnellement après la réunion les conseillers et leurs conjoints se retrouvaient au restaurant. Le conseil municipal décide que cette tradition sera maintenue. Le repas se fera à l'auberge gourmande. Il faudra nous dire le nombre de participants le plus rapidement possible.

Les questions diverses sont épuisées, Madame le maire déclare l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 23 heures 10.